

EN DÉBAT

Le vent nouveau de la philanthropie

Jamais ce vaste territoire du don des particuliers mais aussi des entreprises, fort de nombreuses associations et fondations aux statuts très différents, n'a été aussi dynamique qu'aujourd'hui. Est-ce une nouvelle philanthropie qui naît, à la faveur du numérique, mais aussi parfois du désengagement des États ? Au-delà des effets de mode, le phénomène est-il si neuf ? Ne réinvente-t-il pas des formes classiques du type mécénat d'entreprise ? Petit rappel de ce qu'est la philanthropie, et bref tour d'horizon des nombreux enjeux du grand regain d'intérêt dont elle bénéficie.

Créée en septembre 2016, et déjà en partenariat avec la Fnac, l'association Un Rien c'est Tout invite chaque internaute à ajouter un euro à tout achat en ligne, pour l'environnement, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'enfance ou la recherche médicale. Soit, selon sa promesse, « *la générosité en un clic* ». Donner ou soutenir une cause devient sur Internet un acte simple, fréquent et partagé. Ce type de démarche liée au e-commerce ou, sur un autre registre, aux plateformes de *crowdfunding* (financement participatif) profite des réseaux sociaux, mais aussi du *big data* et de la multiplication des outils numériques pour initier une nouvelle forme de philanthropie. Elle fait tout autant appel à la spontanéité qu'à l'exigence de savoir où va précisément chaque euro donné, et avec quelle efficacité. Permettre aux porteurs de projets de bénéficiaire rapidement d'une générosité dite embarquée, c'est aussi l'idée de départ de Microdon, qui offre depuis 2013 au grand public et aux entreprises des leviers solidaires au profit d'une association, *via* l'arrondi en caisse ou sur salaire, c'est-à-dire grâce à un don minimal, « indolore », lors d'actes de la vie quotidienne. Toutes ces pratiques récentes, connectées dans les faits ou dans notre imaginaire aux usages collaboratifs du nouveau monde numérique, s'adressent d'abord aux jeunes générations. Mais font-elles pour autant de ces donateurs des philanthropes ? Bénéficient-elles au secteur de la philanthropie dans sa globalité ? Et avec quelles limites ?

DES LIENS ENTRE PHILANTHROPIE ET CAPITALISME

Quand Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, annonce en décembre 2015 le transfert progressif de toutes ses actions à la fondation qu'il vient de créer à l'occasion de la naissance de sa fille pour promouvoir l'égalité entre les enfants, il est volontiers comparé aux grands philanthropes de l'histoire récente, tels Bill Gates ou Warren Buffett. Ces milliardaires américains ont fait don d'une grande partie de leur fortune à des initiatives caritatives au profit de l'éducation et de la santé. Mais lorsque la fondation du premier réseau social de la planète se révèle être une *Limited Liability Company (LLC)* – statut hybride entre fondation et entreprise – permettant de bénéficier d'avantages fiscaux et de continuer à faire des profits, la question se pose de la légitimité et du devoir de ces riches mécènes qui s'emparent de la redistribution sociale et mettent la philanthropie à leur service.

Historiquement, et au risque d'une contradiction d'intérêt, les fondations américaines dont l'objectif affiché est philanthropique ont toujours été aussi des outils de capitalisation. « *La philanthropie, littéralement "qui aime l'homme", c'est l'abandon volontaire, irrévocable et désintéressé de ses ressources à une cause d'intérêt général choisie par le donateur* », rappelle Joseph Le Marchand, conseiller en philanthropie. De fait, partout dans le monde, la philanthropie entretient des liens étroits de dépendance avec le capitalisme et ses instruments.

Pour exister, elle a besoin des richesses engrangées par les donateurs. Mais inversement, le capitalisme lui-même a besoin de leur générosité pour assurer son équilibre social, en particulier outre-Atlantique.

EN FRANCE, UNE HISTOIRE QUI DURE DEPUIS DES SIÈCLES

En comparaison du monde anglo-saxon, le poids et l'influence des grands donateurs restent modestes en France. La culture du don y est fragile, car trop attachée dans nos esprits aux collectes dans la rue ou sur Internet. Pourtant, la philanthropie française a une très longue histoire. La plus vieille fondation encore en activité, les Orphelins de Blérancourt, date du XVII^e siècle. De la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, dans un contexte de bouleversement social lié à l'industrialisation et à l'urbanisation, la philanthropie connaît un essor avec l'apparition de grandes fortunes tirées de l'entrepreneuriat qui soutiennent des projets sociaux. Les familles du grand commerce parisien, tels les Boucicaut, fondateurs du Bon Marché, furent les mécènes des premiers grands hôpitaux modernes au tournant du XX^e siècle. Les Cognacq-Jay, à l'origine de la Samaritaine, fondèrent quant à eux en 1922 la première maternité en chambres. De telles démarches, sur de grands équipements relevant de besoins essentiels comme la santé, ont quasiment disparu aujourd'hui au profit d'une gestion par la puissance publique. En effet, la mise en place, dans la seconde moitié du XX^e siècle, d'un État providence financé par les cotisations et par l'impôt, signe en théorie l'arrêt des besoins philanthropiques pour des pans entiers d'activités, notamment dans la santé, l'éducation et la culture.

À l'initiative d'André Malraux, la philanthropie réapparaît néanmoins à la fin des années 1960 avec la création de la Fondation de France, qui a pour vocation de collecter auprès du grand public des dons et legs à destination de causes d'intérêt général. Reconnue d'utilité publique, elle peut aussi recevoir des financements des collectivités et institutions de l'État. Les années qui suivent voient naître et se développer le mécénat d'entreprise, au-delà des classiques œuvres sociales des grandes sociétés. Essentiellement culturel dans un premier temps, il sert à renforcer le prestige de l'entreprise, sa réputation et son image de marque. Dans les années 1980 et 1990, le secteur professionnel de la philanthropie se structure. Apparaissent de nouveaux outils de collecte auprès du grand public, pour répondre de façon urgente aux grandes crises humanitaires. En 1989, suite au scandale financier impliquant l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), les principales organisations collectrices créent le Comité de la Charte du Don en confiance. Deux ans plus tard, les professionnels de la collecte de fonds se regroupent au sein de l'Association française des *fundraisers* (AFF) pour mettre en place des règles communes d'éthique et fournir

plus de transparence aux donateurs. Le Centre français des fonds et fondations (CFF), qui réunit les principaux véhicules de la philanthropie, voit le jour en 2002. Créée dix ans plus tard et inspirée par les *family foundations* américaines, l'association Un Esprit de Famille représente désormais les initiatives familiales dans le secteur de la générosité privée.

LA PHILANTHROPIE SE DÉVELOPPE AUJOURD'HUI COMME JAMAIS

Aujourd'hui, dans un contexte de baisse des budgets publics, la philanthropie se développe partout dans le monde, et la France suit la tendance. La puissance publique n'ayant plus le monopole de l'intérêt général, entreprises et particuliers ont leur rôle à jouer. Malgré la crise économique qui restreint la générosité des Français, un cadre juridique complexe (il existe huit statuts différents encadrant les fondations et les fonds de dotation) et un encadrement rigoureux par la puissance publique, de plus en plus d'organismes, de fondations, ou même d'organisations publiques font appel aux dons dans tous les secteurs.

Les chiffres fournis par l'Observatoire de la Fondation de France, piloté par Laurence de Nervaux, font état de plus de 4 500 fondations et fonds de dotation recensés au 31 décembre 2016, dont la moitié n'existait pas en 2000. La dernière étude, datant de 2014, indique que l'ensemble des fondations disposerait de 22 milliards d'euros d'actifs, pour 7,5 milliards de montants alloués. L'emploi, essentiellement concentré dans les fondations dites opératrices, gérant les établissements, représenterait 84 000 salariés. Le volume des dons des particuliers était de 4,5 milliards d'euros en 2015, pour un don moyen de 463 euros par foyer fiscal. Il ne cesse de croître : ceux qui en ont les moyens donnent plus ; et le nombre de projets auxquels les fondations redistribuent ces dons est en très nette augmentation. Tous les indicateurs montrent qu'il y a actuellement, en France, un regain de générosité, qui profite surtout aux associations et aux fondations les plus connues. Mais, qui donne, et par quel biais ?

DE NOUVEAUX DONATEURS PLUS JEUNES ET AUX PROFILS MULTIPLES

« *Le donateur français moyen, aujourd'hui, a plus de 60 ans, est relativement aisé, a fait de longues études et vit en région parisienne* », constate Arthur Gautier, directeur exécutif de la Chaire Philanthropie à l'Essec. Pour les associations comme pour les fondations, l'enjeu est désormais de rajeunir ce *pool* de donateurs, qui utilise encore les canaux traditionnels de collecte (*mass marketing*, *e-mailing* ou courrier). L'étude de Recherches & Solidarités, titrée « La générosité des Français » et datée de novembre 2016¹, montre certes que les

sommes données par les plus jeunes sont globalement inférieures à celles qu'offrent les populations plus âgées, mais elle dévoile aussi qu'au regard de leur niveau de revenus inférieur et à la mesure du rapport entre ce qu'ils gagnent et ce qu'ils donnent en retour, l'effort de générosité des moins de 30 ans est comparable à celui des plus de 70 ans. Sauf que les jeunes donateurs, plus faciles à fidéliser et d'une certaine façon plus « rentables » sur le long terme, sont déjà sollicités par des associations de toutes tailles *via* le *crowdfunding*, le don par SMS ou les campagnes sur les réseaux sociaux.

Depuis l'apparition, dans les années 1990, du *street fundraising* à la sortie du métro ou de lieux de spectacle, des systèmes de collecte de toutes sortes se sont multipliés de façon frénétique. Certains, comme Joseph Le Marchand, reprochent à ce type de collecte son absence de véritable projet et des modes d'affectation du fonds plutôt flous. « *La plupart des donateurs en marketing direct laissent libre utilisation de leur don à la structure bénéficiaire, relève-t-il. Même si ce sont les mêmes ressorts qui sont utilisés, la philanthropie telle que je la défends ne recouvre pas ces formes d'engagements plus ponctuels, plus passionnels et moins structurés.* » Devrait-on dès lors ne considérer comme philanthropes que ceux pour lesquels le don est un moyen d'atteindre une fin, avec un investissement conséquent en argent et en temps ?

DES FONDATIONS DISTRIBUTRICES AUX FONDS DE DOTATION : LA PHILANTHROPIE ÉVOLUE

De fait, les leviers mis à la disposition des donateurs ont bien évolué. Aujourd'hui, en apportant un capital limité, on peut créer tout seul, en deux mois, une fondation dite distributrice, qui permet une grande souplesse et un rayonnement potentiel assez large sur un sujet. Sans salariés ni tâches administratives si elle est abritée par une fondation mère (comme la Fondation de France, qui impose une mise minimale de 200 000 euros), cette fondation de pur flux n'a pas, contrairement à la fondation traditionnelle, vocation à être pérenne. Elle dépense tout ce qu'elle apporte, au fur et à mesure, dans un ou plusieurs projets. Elle bénéficie d'avantages fiscaux des plus conséquents : déduction de 66 % des dons pour l'impôt sur le revenu et de 75 % sur l'ISF. Elle peut même recevoir des legs. Et la tendance se confirme : de plus en plus de particuliers et d'entreprises créent leur propre fondation plutôt que d'apporter leur soutien à des fondations déjà existantes, notamment celles des grandes familles industrielles ou autres, qui, de génération en génération, transmettaient à la fois un patrimoine et une tradition d'engagement social et philanthropique.

Autre évolution notable dans le monde de la philanthropie : la création de fonds de dotation est une pratique de plus en plus courante. Gérés par des financiers, ils bénéficient du régime fiscal du mécénat. L'argent reçu peut être, par exemple, investi en Bourse, et seuls les gains du placement utilisés pour sou-

tenir des projets. Dans ce cas, le système s'autoalimente, permettant de disposer *a priori* d'un fonds de roulement pour les dons. Les missions de tels fonds sont très diversifiées. Elles se rapportent, par exemple, à l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant malade pour le fonds de dotation nantais Victoire, ou au soutien à la culture et à la préservation du patrimoine pour celui créé en 2015 par la Mairie de Paris, afin d'attirer les mécènes de la ville. Mais faire fructifier son capital dans les placements les plus rentables pour redistribuer les revenus à des causes philanthropiques pose au mécène le problème de sa responsabilité: qu'est-ce que son argent sert vraiment à financer dans la sphère de l'investissement boursier? C'est la question que se sont posée les étudiants des universités américaines à l'origine de la campagne *Divest-Invest*. Ce mouvement, qui appelle au désinvestissement du capital placé dans des énergies sales ou néfastes pour le réinvestir dans des énergies propres ou des projets avec un impact social positif, est en train de gagner toute la sphère philanthropique.

DES « PHILENTEPRENEURS » STRATÈGES

La libéralisation du secteur va de pair avec l'apparition de nouveaux philanthropes, plus jeunes et communicants, issus de l'entrepreneuriat, très exigeants quant à la question de l'impact et de l'efficacité de leurs dons: des « philentrepeneurs », pour beaucoup venus de la nouvelle économie et que la Fondation de France préfère appeler entrepreneurs solidaires. Ce qui les motive, c'est la résolution durable d'un « dysfonctionnement systémique », de la façon la plus efficace possible. Cela passe d'abord par un diagnostic, de l'expertise à tous les niveaux, un état des lieux avant la conception d'un mode opératoire. Chaque projet est présélectionné selon des critères précis: utilité et adéquation par rapport à des besoins mal couverts; faisabilité; modèle économique; pérennité; rôle des bénéficiaires; inscription dans l'environnement; potentialités d'essaimage; diversité des acteurs concernés, etc.

Pour optimiser au maximum l'impact de leur action, les philanthropes et les fondations engagés dans des projets similaires n'hésitent plus à se rapprocher les uns des autres, dans une démarche de « co-instruction » et de cofinancement. Celle-ci offre au porteur de projet plus de budget et un gain de temps considérable dans le montage de son dossier. La stratégie avant tout.

LA QUESTION-CLÉ DE L'IMPACT RÉEL DES PROJETS

Quelques philentrepeneurs français se distinguent par leur goût marqué pour l'innovation et la prise de risque. Ainsi le pionnier du *cloud* Jérôme Lecat. Beaucoup, à l'instar du restaurateur Alain Cojean, s'impliquent fortement sur le terrain philanthropique. Mais les questions qui les obsèdent tous

concernent l'impact social sur les bénéficiaires: comment l'évaluer? Est-ce que l'argent leur a bien été utile? Qu'est-ce que les activités de l'association ou de la fondation ont changé dans la vie des gens impactés? Pour obtenir des réponses à la fois qualitatives et quantitatives, les nouveaux financeurs et opérateurs de terrain utilisent pléthore de méthodes et d'approches. Certains conseillent sur place, ou associent les porteurs de projets et les bénéficiaires aux prises de décision. D'autres consacrent une partie des subventions attribuées pour financer un travail d'évaluation systématique par des consultants extérieurs. Présente dans onze pays, la Fondation Epic sélectionne elle-même les organisations sociales impactantes en analysant leur performance, et propose aux donateurs un suivi opérationnel et une mesure d'impact entièrement financés par son conseil d'administration.

Cette recherche effrénée de la mesure parfaite de l'impact agace Arthur Gautier, dont la Chaire dépend pourtant de l'Essec: « *Avant, les bonnes intentions suffisaient*, remarque-t-il. *Il faudrait trouver un juste milieu entre des formes d'évaluation, qui soient adaptées à l'échelle et à la nature des projets que l'on rentre sous l'étendard de la philanthropie* ». Consolider et harmoniser la mesure de l'impact social reste encore, aujourd'hui, l'un des principaux défis de la philanthropie.

LE BOUM ET LA DIVERSIFICATION DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Si les philentrepeneurs sont des entrepreneurs qui appliquent un esprit de création d'entreprise à leur projet philanthropique, leur démarche demeure individuelle. Il faut la différencier du mécénat d'entreprise, ou *corporate*, qui cherche à articuler l'objet d'intérêt général inhérent à la philanthropie avec les enjeux stratégiques et financiers de l'entreprise. Il catalyse la générosité des acteurs de l'entreprise (salariés, clients, actionnaires, fournisseurs) par des collectes de dons et permet de financer sans contrepartie directe des projets qui ne sont pas tout de suite rentables. Sous la pression de la réglementation, mais aussi de jeunes générations de collaborateurs, le mécénat d'entreprise a beaucoup progressé depuis les années 1990, époque où les médias décriaient des démarches peu sincères, proches du *green washing*. Il s'inscrit désormais dans la stratégie générale de l'entreprise, pour qui il est devenu sa première façon d'interagir avec son environnement proche et, plus largement, la société. En Angleterre, l'entreprise « double » le don des salariés en tant qu'individus concernés: le mécénat n'y est plus le seul fait de la Direction; il fait écho aux motivations et aux savoir-faire de l'organisation. Ses outils: sensibilisation et implication des salariés à des causes par du bénévolat, du parrainage ou des actions solidaires sur le temps de travail; consultation du personnel incité à proposer des projets qui seront ensuite financés par la fondation de l'entreprise; ou encore développement du mécénat de compétence.

Longtemps cantonné à des défis sportifs de charité, le mécénat d'entreprise profite désormais d'une palette de solutions embarquées dans les transactions de la vie quotidienne, comme le don de temps et l'arrondi sur salaire, au profit d'une association choisie par les salariés et leurs employeurs. « *Un nouveau type de mécénat est en train de se développer* », relève ainsi Pierre-Emmanuel Grange, le fondateur de Microdon, dont la plateforme accompagne l'engagement solidaire des entreprises. « *C'est un mécénat participatif, qui attire un nouveau public : un tiers des donateurs chez nos partenaires sont des primo-donateurs.* » Selon Admical, 14% des entreprises françaises étaient mécènes en 2016, soit une hausse de 2% par rapport à 2015.

LA PRÉÉMINENCE DES CAUSES VALORISANTES

Ce type de mécénat participe de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), que la loi impose désormais. Mais l'obligation de vertu n'a pas que des effets bénéfiques pour les *fundraisers* : dans un secteur qui assiste à la multiplication des fondations d'entreprises, la concurrence est rude entre projets. La difficulté croissante à récolter des fonds se manifeste surtout dans la culture, de moins en moins soutenue au profit de certaines initiatives de solidarité plus valorisantes, voire médiatiques. « *En philanthropie, on choisit son affectation* », rappelle Joseph Le Marchand. « *Les choix ne sont pas toujours rationnels ni forcément adaptés à la réalité des besoins. Certains publics sont plus aidés que d'autres, comme les enfants, car donner à des causes en leur faveur symbolise l'avenir et touche une corde sensible chez tous les donateurs. À l'inverse, les personnes âgées ou les maladies psychiques peinent à susciter l'émotion* », observe-t-il. Puis viennent la santé et la recherche médicale, avec des budgets importants et des fondations opératrices, dont certaines, telle la Fondation Cognacq-Jay, gèrent directement plusieurs hôpitaux. En revanche, l'environnement stagne. Quant au pôle purement culturel, comme celui financé par le mécénat traditionnel du début des années 2000, il décroît légèrement : les mécènes s'avèrent aujourd'hui être moins intéressés par le patrimoine que par des projets culturels croisés, ayant une dimension sociale, éducative ou environnementale. La culture n'étant plus perçue par les entreprises que comme un facteur d'équilibre de la société, il devient presque plus facile de trouver des fonds pour la mise en audiodescription d'un film, projet soutenu par la Fondation Visio au Festival Premiers Plans d'Angers, que pour financer la création d'un spectacle à Avignon.

À cette tendance s'ajoute le recentrage des financements sur des sujets de proximité, aux dépens de projets humanitaires

et internationaux, dont la capacité à mobiliser le grand public diminue. Les fondations territoriales rassemblent ainsi tous les acteurs d'un territoire, y compris les collectivités et les établissements publics, pour constituer leur gouvernance. Elles mobilisent des ressources locales, d'entreprises et de donateurs, pour répondre aux besoins de ce territoire, tous sujets confondus. À l'image de La Torche de Résine, dont l'action se concentre sur la Guyane, ce sont des projets par la communauté pour la communauté. En revanche, souligne Laurence de Nervaux, « *il ne faudrait pas que les déductions fiscales dont elles bénéficient prennent peu à peu, dans l'esprit de tous, la place de l'impôt local. Le risque est en effet que ces fondations territoriales se substituent aux collectivités pour certaines de leurs missions essentielles.* »

QUELS MODÈLES POUR DEMAIN ?

Le pouvoir des grandes fondations, accusées de remettre en question l'efficacité des programmes publics tout en faisant la promotion d'initiatives privées, reste un éternel débat. D'aucuns jugent le choix des causes qu'elles soutiennent comme « non démocratique », car dépendant des seuls dirigeants et de l'engagement financier de leurs fondateurs, au contraire du fonctionnement des associations, en théorie plus « collégial ». Aux États-Unis, où, depuis 2016, la loi oblige les fondations américaines à dépenser 5% au minimum de leur capital chaque année, certaines fondations bénéficient de dotations colossales. Celle de Bill et Melinda Gates a un budget annuel supérieur à celui de l'OMS sur les questions de santé, et comparable à celui du ministère américain de l'éducation sur les enjeux pédagogiques. Aujourd'hui, la vision philanthropique de ces influents mécènes reste progressiste, mais demain ? Concentreront-ils leurs efforts sur quelques projets à fort impact pour changer la société selon leurs vœux ou voudront-ils plutôt promouvoir une multitude de petits projets d'intérêt général à travers tout le territoire ? Continueront-ils à financer l'innovation sociale ? Et selon quelles méthodes ?

Nées dans la Silicon Valley dans les années 1990, les pratiques de capital-risque et d'investissement à impact repoussent les frontières de la philanthropie, tout comme le *crowdfunding* (financement participatif par le prêt en ligne), légal depuis 2014. Mais, pour attirer la générosité, jusqu'où le don est-il prêt à s'hybrider avec l'investissement ? Les enjeux de mesure d'impact, mais aussi ceux, plus subjectifs, de vertu et de démocratie, ne sont pas prêts de disparaître.

Stéphane de Langenhagen



SOLIDARUM

Base de connaissances pour
l'invention sociale et solidaire

Cet article en format PDF est directement tiré de ***Visions solidaires pour demain***, revue papier annuelle dont l'objet est de réfléchir à ce qu'est, et ce que pourrait être dans le futur, la solidarité sociale. Ce fichier PDF est accessible au sein de la base de connaissances ***Solidarum***, plateforme en ligne, gratuite et évolutive, qui propose à la consultation et au téléchargement des médias vidéo, texte, son et image : des visions et reportages créés spécifiquement pour elle, en *Creative Commons*.

Solidarum et ***Visions solidaires pour demain*** sont édités par la Fondation Cognacq-Jay et réalisés par une rédaction autonome dédiée, avec l'appui d'un comité éditorial composé en majorité de personnalités extérieures à la Fondation.

www.solidarum.org